

Couffé - Info

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 318 - avril-mai 2017

SIX SERVICES MUNICIPAUX

POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES



P. 4

PLU : réunion publique

P. 6

Elections



En couverture de ce numéro :

Les ressources humaines

Notre collectivité emploie 32 agents, répartis dans les différents services et représentant 39 fonctions (parmi les 32 agents, 26 d'entre eux travaillent dans 1 service, 5 dans 2 services et 1 dans 3 services). Cela représente au total 21,13 Équivalents Temps Plein (ETP) :

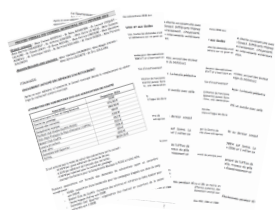
- service administratif 5 agents (pour 4.47 ETP) ;
- service entretien 5 agents (pour 1.54 ETP) ;
- service restaurant scolaire 11 agents (pour 4.62 ETP) ;
- service scolaire 3 agents (pour 2.61 ETP) ;
- service technique 6 agents (pour 5.85 ETP) ;
- service TAM 9 agents (pour 2.04 ETP).

Leurs tâches quotidiennes nécessitent une implication soignée avec beaucoup d'attention. Des formations de professionnalisation leur permettent d'approfondir leurs connaissances, d'évoluer, de s'épanouir et répondre aux attentes qui leur sont demandées.

Laurent COQUET, Adjoint aux ressources humaines



Vie municipale



Compte-rendu du Conseil municipal du 9 février 2017

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la commune
www.couffe.fr
Retrouvez ici les résumés.

Présents : Mme Josiane BOIZIAU - M. Rémy BOURCIER - M. Laurent COQUET - Mme Martine CORABOEUF - Mme Nathalie COURGEON - M. Anthony GARNIER - Mme Sylvie LE MOAL - Mme Patricia LEBOSSÉ - Mme Sylvie LECOMTE - Mme Suzanne LELAURE - M. Claude LERAY - M. Bruno MICHEL - Mme Géraldine MOREAU - M. Dominique NAUD - M. Bertrand RICHARD - M. Pascal ROBIN - Mme Florence SALOMON - M. Éric SOULARD.

Absents-excusés avec pouvoirs : Mme Magali JAHAN donne pouvoir à Mme Patricia LEBOSSÉ.

Approbation du projet - Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs du Pays d'Ancenis (PPG)

Lors de sa séance du 15 décembre 2016, le conseil communautaire de la COMPA a arrêté le projet de Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs du Pays d'Ancenis 2017/2023.

Le plan partenarial a 2 objectifs principaux :

- organiser la gestion partagée des demandes de logement social, par la mise en commun des demandes et des pièces justificatives, par le partage des informations sur les dossiers et par la connexion avec la base nationale de données,
- configurer le service d'accueil et d'information des demandeurs, par la mise

en place d'au moins un lieu d'accueil physique, par la définition des informations délivrées et en répartissant les lieux d'accueil sur le territoire.

La COMPA adhère au fichier partagé de la demande locative sociale, ce qui permet de répondre aux exigences de la loi en matière d'organisation de la gestion partagée des demandes de logement social.

Les partenaires se sont accordés sur une organisation territoriale en matière d'accueil et d'information des demandeurs.

Le territoire proposera des « points d'accueil de proximité » (niveau 1) pouvant délivrer des informations de portée générale sur le logement social et des « points d'accueil de secteur » (niveau 2) pour des renseignements plus précis ou un accompagnement plus personnalisé du demandeur (accès au fichier partagé).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le projet à l'unanimité.

Opposition au transfert du Plan Local d'Urbanisme à la COMPA

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, s'oppose à l'unanimité au transfert de la compétence en matière d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanisme, tel que le Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA).

La procédure de révision du PLU de la commune de Couffé est suffisamment avancée pour qu'elle puisse la terminer.

Autorisation de signature du marché du Schéma Directeur d'Assainissement des eaux Pluviales (SDAP) et demande de subvention

Le 18 novembre 2016, la commune a lancé un Avis d'Appel Public à la Concurrence, pour la réalisation d'un « Schéma Directeur d'Assai-

nisement des eaux Pluviales » (SDAP) en tranche ferme et la réalisation de l'évaluation environnementale en tranche conditionnelle. La date limite de remise des offres a été fixée le 16 décembre 2016 à 12h00. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM-44) a assisté la commune pour cette mise en concurrence.

Deux offres ont été reçues pour les deux tranches. Elles sont présentées par les candidats suivants :

- EF étude - 4, rue Galilée BP 4114 - 44341 BOUGUENNAIS cedex,
- SET Environnement - 26, ter rue de la Lande Gohin 35430 ST JOUAN-DES-GUERETS.

Après analyse des offres,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité attribue le marché « Schéma Directeur d'Assainissement des eaux

Pluviales » (SDAP) à SET Environnement - 26, ter rue de la Lande Gohin 35430 ST JOUAN-DES-GUERETS, comme suit :

- Tranche ferme : réalisation d'un « Schéma Directeur d'Assainissement des eaux Pluviales » (SDAP) pour un montant de 17 125,00 € HT soit 20 550,00 € TTC ;
- Tranche conditionnelle : réalisation de l'évaluation environnementale pour un montant de 1 050,00€ HT soit 1 260,00€ TTC.

Soit un montant total du marché à 18 175,00 € HT soit 21 810,00 € TTC.

Cessions de chemins ruraux

Suite à l'enquête publique, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide les cessions suivantes :

- cession d'un accotement situé en bordure de la voie communale N°203 à M. et Mme SOUBAYA ;

- cession d'un chemin rural jouxtant les parcelles ZI 77 et ZI 79 au lieu-dit le Charbonneau 44521 Couffé à M. et Mme BENOIT-DAUDIN ;

- cession d'une partie du chemin rural située à la Gruère 44521 Couffé à M. et Mme DUPE-VALEAU ;

- cession d'une partie du chemin rural située au lieu-dit les Haies 44521 Couffé à M. et Mme LEFEVRE.

Questions diverses

Site de l'ancienne école privée : travaux de démolition prévus au 2^e trimestre 2017.



Prochaines réunions de Conseil municipal : à 20h, les jeudis 30 mars, 13 avril et 18 mai 2017

Précisions sur l'extrait du compte-rendu du Conseil municipal du 12 janvier 2017 paru dans le Couffé-Info précédent :

Affaires scolaires

Tableau des nouveaux horaires pour la rentrée des classes 2017/2018 des deux écoles de la commune.

Le tableau inséré indiquait les horaires qui correspondent à la présence des agents pour la prise en charge des enfants qui sont sous leur responsabilité. Ainsi, voici ce qu'il convient de lire pour les horaires de l'année scolaire 2017/2018 à Couffé :

les lundis - mardis jeudis - vendredis	Ecole Hugues-Bufray	Ecole Saint-Joseph	
	maternelles et primaires	maternelles	primaires
début des cours	8 h 50	8 h 45	8 h 45
sortie	11 h 50	12 h	12 h 10
pause méridienne	11 h 50 - 13 h 50	12 h - 13 h 20	12 h 10 - 13 h 30
reprise des cours	14 h	13 h 20	13 h 30
fin des cours	16 h 15	16 h 20	16 h 20
le mercredi	8 h 50 - 11 h 50		

Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

La commission travaille toujours sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

Le sommaire est le suivant :

- ✓ un préambule, rappelant les objectifs généraux d'un PADD et les grandes lois à prendre en compte ;
- ✓ une synthèse des grandes orientations du PADD faisant office de sommaire ;
- ✓ le développement des orientations générales du PADD ;
- ✓ des documents graphiques (cartes à l'échelle de la commune et du bourg) permettant d'illustrer certaines orientations. Ces cartes n'ont qu'une valeur indicative et illustrative et n'ont pas valeur d'orientations générales (cet aspect est rappelé dans un « avant-propos ») ;
- ✓ une carte précisant les notions de bourg, de secteurs agglomérés et de hameaux.

Les orientations du PADD s'articuleront donc autour de quatre axes directeurs :

- 1^{er} axe : préserver et mettre en valeur le cadre de vie coufféen : les paysages, le patrimoine, l'environnement ;
- 2nd axe : affirmer et renforcer la vitalité du bourg de Couffé, par un développement équilibré de l'habitat ;
- 3^e axe : accompagner le développement pour en pérenniser la qualité ;
- 4^e axe : soutenir les activités économiques de proximité et la vitalité du territoire.

De plus, la commission réfléchit également sur les conditions de développement du plateau sportif, et sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du secteur de la rue des Marronniers / rue de Wellow.

RÉUNION PUBLIQUE

le mardi 16 Mai 2017
à 20 h 00

salle polyvalente

**Présentation du Plan d'Aménagement
et de Développement Durable (PADD)
dans le cadre de la révision
du Plan Local d'urbanisme (PLU).
Tous les habitants et propriétaires
fonciers de la commune sont invités
à participer à cette réunion.**

Les T.A.M.

**Le soleil joue à cache-cache avec
les nuages et la pluie, mais aux
TAM il fait toujours beau !**

Tout est prévu pour toujours s'amuser et faire des découvertes.

Au programme du printemps : du roller, des parcours de motricité, de la danse, des ballades à Couffé, de la cuisine dans notre restaurant étoilé, du théâtre, de la peinture sous toutes ses formes....

Nos amis les petites bêtes vont réapparaître dans le vivarium. Et c'est l'animatrice Solenn qui réapparaît également ! Elle va proposer des expériences scientifiques au groupe des Grandes Sections et CP.



Vous avez des questions ? N'hésitez pas à venir me rencontrer. Je suis présente tous les matins avant les TAM à la mairie. Vous pouvez également me contacter par téléphone ou par mail.

Elodie BIARD,
coordinatrice TAM
Contacts : 02 40 96 50 05
coordonateur@couffe.fr

16 ans = recensement à la JDC

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.



Les garçons et filles nés en mars-avril 2001 doivent se présenter en mairie, à partir de leur date anniversaire, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. Retrouvez tous les renseignements sur le parcours citoyen et la JDC sur www.defense.gouv.fr

Commémoration du 8 mai

Rassemblement avec les drapeaux, le **lundi 8 mai 2017 à 10h45 sur le parking de la mairie à Couffé.**

Participation de l'Amicale des combattants de Couffé avec marche en direction du cimetière et de son monument aux morts, accompagnés de la Conquérante Musique de Couffé.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie dans la salle de la mairie.

Vous êtes tous conviés à cette commémoration. Les enfants sont également les bienvenus.

Nuisances sonores :

Aboiement des chiens

Aboier est un comportement normal pour un chien, mais les aboiements prolongés sont considérés comme étant une nuisance. En effet, les aboiements des chiens peuvent porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Vous pouvez agir pour des aboiements de chien ou n'importe quelle autre nuisance du voisinage en allant voir le propriétaire pour lui faire comprendre que son chien vous dérange vraiment.

Que faire si son propre chien aboie ?

Un chien doit être éduqué dans les premiers mois de sa vie afin qu'il n'aboie pas à tout instant. Si votre chien persiste à aboyer, il ne faut pas hésiter à faire appel à un éducateur canin mais également à rechercher la cause des aboiements en extérieur :

- ✓ le chien qui monte la garde aboie pour prévenir l'intrus et avertir son maître ;
- ✓ le chien peut aboyer par ennui, et/ou par solitude ;
- ✓ son environnement est trop restreint ;
- ✓ une mauvaise éducation qui conduit à encourager volontairement ou non le chien à aboyer.

Pour qu'un chien n'aboie pas de manière inopportune et continue, il est important de bien l'éduquer, de lui faire faire différents exercices et en particulier des promenades à l'extérieur pour le socialiser.

En conclusion, le chien a sa place et répond à votre besoin d'être au contact du monde animal, mais les propriétaires de chiens doivent prendre toutes dispositions pour éviter les nuisances générées par les aboiements, le dépôt d'excrément sur la voie publique ainsi que les accidents dus aux comportements du chien.

Brûlage des déchets interdit

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- ✓ l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- ✓ les feuilles mortes,
- ✓ les résidus d'égavage,
- ✓ les résidus de taille de haies et arbustes,
- ✓ les résidus de débroussaillage,
- ✓ les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Démarchage abusif : appel à la vigilance

La COMPA a missionné la société CitéMétairie pour accompagner les habitants et suivre les dossiers du programme **HABITER MIEUX EN PAYS D'ANCENIS**, qui permet aux propriétaires de bénéficier d'aides à la rénovation thermique de leur logement. La COMPA appelle la population à être prudente face au démarchage d'autres entreprises. Quelques conseils préventifs si vous êtes confronté au démarchage abusif :

- si la demande de rendez-vous est faite par téléphone ou directement à domicile, vous pouvez reporter le rendez-vous et vous faire accompagner d'une personne de confiance ;
- refuser l'entrée dans votre logement ;
- si la personne entre, ne jamais la laisser seule dans votre logement ;
- demander à voir une carte professionnelle même si la personne est en tenue d'uniforme ;
- ne pas se laisser abuser en signant un document dont vous ne comprenez pas le sens ou les termes ;
- ne jamais donner vos coordonnées bancaires.

Tracts aux propos haineux

ATTENTION : Actuellement, des communes font l'objet d'une distribution de flyers/tracts contenant des propos haineux : socialiste, nazi, inter-nazi.

Si vous recevez ou découvrez ces tracts, nous vous invitons à le signaler en mairie au 02 40 96 50 05.

Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 1er mars, la mairie de Couffé ne réceptionne plus les demandes de Carte Nationale d'identité (CNI). La procédure pour obtenir une nouvelle carte d'identité évolue. La demande de CNI sera désormais effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et dématérialisée, les empreintes digitales doivent être numérisées. Par conséquent, **les demandes de cartes d'identité se feront uniquement à l'accueil des mairies déjà équipées pour les passeports et sur rendez-vous**. Vous pouvez le faire n'importe où en France dans l'une de ces mairies dont vous trouverez la liste sur notre site Internet www.couffe.fr. Les plus proches sont Ancenis (02.40.83.87.00), Nort-sur-Erdre (02.51.12.00.70), St-Mars-la-Jaille (02.40.97.00.34), Carquefou (02.28.22.22.22) ou encore Vallet par exemple (02 40 33 92 00). La CNI est valable 15 ans (10 ans pour les mineurs) et reste gratuite (sauf en cas de perte ou vol). Les documents à fournir ne changent pas, vous pouvez consulter la liste sur le site :

service-public.fr

Pour faciliter votre demande, vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site : <https://passeports.ants.gouv.fr>

Canicule

Anticiper pour prévenir

Durant l'été 2016, nous avons connu une période de forte chaleur et vous avons informé du plan canicule et des précautions à prendre en diffusant l'information sur le site Internet ainsi qu'un affichage en mairie et chez les commerçants.

Aujourd'hui, nous souhaitons **renforcer la prévention** en tenant le registre à jour afin que les personnes vulnérables (personnes ayant plus de 65 ans, personnes adultes handicapées de moins de 60 ans ou personnes malades) puissent s'inscrire auprès de la mairie.

Ce registre (décret du 1er septembre 2004) permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « Plan d'alerte d'urgence » par le Préfet. Ce registre est un devoir de solidarité envers les personnes les plus fragiles. Le décret prévoit que des tiers et notamment des associations puissent inscrire des personnes vulnérables qui ne manifestent pas leur opposition (dans ce cas, la demande d'inscription doit se faire par écrit (courrier ou courriel). Les personnes bénéficiant d'une aide à domicile ou d'une aide soignante n'ont pas à se faire connaître.

Pour vous inscrire sur ce registre, il vous suffit d'appeler la mairie au 02 40 96 50 05 afin de transmettre vos coordonnées : nom, prénom, adresse, n° de téléphone, date de naissance, qualité au titre de laquelle la personne sera inscrite sur le registre (+ de 65 ans, personne handicapée...) et le cas échéant le nom et qualité de la tierce personne à prévenir en cas d'urgence.



Voter, un acte citoyen !

Élections présidentielle et législatives

QUAND ?

- ✓ Élection présidentielle : les **dimanches 23 avril et 7 mai**
- ✓ Élections législatives : les **dimanches 11 et 18 juin**

OÙ PUIS-JE VOTER ?

La salle des Chênes (2 avenue des Chênes, derrière l'église) accueillera les bureaux de vote (1 et 2). Ils seront **ouverts dès 8h et clos à 19h pour l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017**.

QUELLES PIÈCES DOIS-JE PRÉSENTER POUR VOTER ?

Avant de vous déplacer pour voter, vous devez vous assurer que vous êtes en possession de votre nouvelle **carte d'électeur** : se présenter dans le bureau de vote inscrit sur votre carte d'électeur, transmise fin mars/début avril (détruire la précédente) **ET un titre d'identité** (obligatoire) : Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser avec photo intégrée, carte vitale avec photo intégrée, etc. (article R60 du Code électoral pour les communes de 1 000 habitants et plus). Sans pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter (ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la Carte Nationale d'Identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés).

ET SI JE NE PEUX PAS VENIR ?

Faites la démarche dès maintenant

si vous souhaitez voter par procuration

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer à votre bureau de vote pour les prochaines élections, vous pouvez faire établir une procuration de vote afin de vous faire représenter par un électeur de votre choix. Il suffit qu'il soit inscrit sur la liste électorale de la même commune que vous.

Pour établir la procuration, rendez-vous à la gendarmerie, au commissariat ou au Tribunal d'Instance de votre domicile ou lieu de travail.



VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER AU DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS DE VOTE ?

Faites-vous connaître dès aujourd'hui auprès de la mairie au **02 40 96 50 05** ou par mail : mairie@couffe.fr (indiquer date à laquelle vous êtes disponible + nom-prénom-adresse postale-téléphone).

Matériel festif communal :

Modification horaires et lieu de retrait

Les particuliers et associations de Couffé ont la possibilité de réserver en mairie du matériel (tables, bancs...).

Le lieu ainsi que les horaires de retrait et retour du matériel sont désormais les suivants : **le lundi et vendredi à 8h30 et 13h45 au local situé rue du stade** (en bas du parking de la salle de sport).

Travaux de voirie : prudence !

Des **travaux de réfection de voirie** seront entrepris dans les semaines qui viennent.

Nous vous recommandons la plus grande prudence, roulez doucement (gravillons) !

Offres d'emplois

Livret des emplois saisonniers

Le livret des offres d'emplois saisonniers agricoles proposées par des entreprises de la production agricole de Loire-Atlantique est disponible à la **consultation en mairie**. Se renseigner à l'accueil.

Emploi saisonnier cueillette du muguet

La SCEA Placier Productions (120 route de Beau Soleil - 44470 Mauves-sur-Loire) recrute des saisonniers pour la cueillette du muguet vers le 15 avril 2017 pour ses sites de Mauves sur Loire et du Loroux-Bottereau. Se renseigner au **02 40 25 51 28** ou par courriel : muguet-placier@orange.fr

L'ACPA en action à Couffé

Le dimanche 29 janvier dernier, l'Athlétique Club du Pays d'Ancenis (ACPA) a organisé une course à pied à Couffé. Quarante sportifs sont venus courir autour du plan d'eau et au bois des Essarts. Un vin d'honneur a été offert à tous les participants ainsi qu'aux élus.

L'ACPA compte 440 licenciés sur le Pays d'Ancenis dont fait partie notre commune. 4 activités en athlétisme y sont pratiquées : piste, hors stade, marche nordique et renforcement musculaire. Des entraîneurs diplômés proposent des entraînements communs (marathons de Prague-Athènes-Marrakech-Médoc-Berlin-Barcelone, trails des gendarmes et voleurs, sur la trace des loups). L'association organise également une course pédestre en juin et à Teillé le 1^{er} mai.

Elle a pour objectif d'atteindre 500 licenciés d'ici la fin de l'année 2017 et d'augmenter le nombre d'entraîneurs licenciés.

Pour plus d'informations consulter leur site internet : <http://www.acpays-ancenis.fr>



Vie municipale



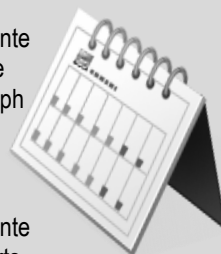
Nouveau sur la commune :

- **Mme FOURRIER Emilie** remplace M. SIMONNEAU ostéopathe. Vous pouvez la joindre au **07 78 26 13.93**.
- Réouverture du cabinet d'ostéopathie de **M. MARTIN Guillaume**. A présent M. MARTIN exerce au 1 rue du stade à Couffé. Consultations sur RDV au **07 70 54 06 99**.

Les rendez-vous à ne pas manquer sur Couffé

AVRIL 2017

Dimanche 2	Amicale des retraités	Repas annuel	Salle polyvalente
Samedi 8	Commission culturelle	Programmation : Théâtre « Baby Blues »	Althéa
16 et 17	FCOC	Tournoi de football	Oudon
Vendredi 21	Amicale des Chasseurs (Cuette)	Concours de palets	Salle polyvalente
22 & 23	Cyno-Ring Club	Sélectif ring du Championnat de France	La Veillarderie
Samedi 29	APE St-Joseph	Marché aux plantes	Ecole St-Joseph
Dimanche 30	Les Amis du Hâvre	Concours de pêche	Plan d'eau



MAI 2017

Jeudi 4	ADSB (Don du Sang)	Collecte de sang	Salle polyvalente
Samedi 6	FCOC	Tournoi de foot U15	Salle des sports
Lundi 8	AFN / Municipalité	Commémoration du 8 mai 1945	
Vendredi 12	Comité de Jumelage	Fête de l'Europe avec les écoles	Althéa (salle + hall)
Vendredi 12	Comité de Jumelage	Soirée inter-jumelage	Champtoceaux
15 au 28	Le VASE	Expo-peinture de femmes du Pays d'Ancenis	Althéa
Samedi 20	Gym Danse	rencontre inter-asso	Salle polyvalente
Dimanche 21	APE Ecole Hugues-Aufray	Vide-grenier	Salle polyvalente
25 au 28 mai	Comité de Jumelage	Séjour à Wellow	

JUIN

Vendredi 2	L'Art à Tatouille	Fête de la musique	Bourg de Couffé
Dimanche 4	Comité de Jumelage	Marche gourmande	Salle polyvalente
10 & 11	Loisirs et Culture	Festival ALC	Althéa
10 ou 17	Basket Club	Tournoi	Salle des sports
Dimanche 11	FCOC	Journée Claude BENIZE	Oudon
Vendredi 16	FCOC	Assemblée générale	Bungalow foot
Samedi 17	FCOC	Soirée fin de saison	Oudon
Samedi 17	Basket Club	Soirée	Salle polyvalente
Samedi 24	École Hugues Aufray	Fête de l'école	Plan d'eau + salle polyvalente
Dimanche 25	École St Joseph	Fête de l'école	Plan d'eau

Vie associative

Inscriptions à l'école Saint-Joseph de Couffé pour la rentrée 2017-2018

Ecole Saint-Joseph - Ecole maternelle et primaire - 16, rue des Marronniers - 44521 Couffé

Nous invitons les familles à prendre rendez-vous dès maintenant avec la Directrice, Mme Véronique Paulin, en téléphonant au : **02 40 96 55 34** ou en écrivant à : **stjocouffe@gmail.com**. Elle vous présentera l'école et son fonctionnement.

Stage de percussions africaines

Les 11 et 12 avril 2017 à l'Althéa, l'association Loisirs et Culture organise une initiation au djembé et doumdoum, encadrée par Yvonnick Fleury, professeur de percussions et animateur en éveil musical. 3 sessions : adultes, ados et enfants à partir de 8 ans.

Les instruments d'études sont prêtés pour le stage.

Durée : 1h30 - tarif : 20 €/personne.

Renseignements et inscriptions : alc.varietes.couffe@gmail.com ou **02 40 09 63 26**.

Tournois de football en avril-mai

Le Football Club Oudon-Couffé organise des tournois :

Dimanche 16 avril 2017

- U 11 Féminines : 16 équipes de 8 joueuses + 2 remplaçantes
- U 14 Féminines : 16 équipes de 8 joueuses + 2 remplaçantes
- U 18 Féminines : 16 équipes de 8 joueuses + 2 remplaçantes

Lundi 17 avril 2017

- U 11 : (2 niveaux) 32 équipes de 8 joueurs + 2 remplaçants
- U 13 : 32 équipes de 8 joueurs + 2 remplaçants

Stade du Chêne à Oudon - Bar - Grillades



Samedi 06 mai 2017

- Catégorie U 15 - 16 équipes de 6 joueurs + 2 remplaçants
- Stade B. de la Rochemacé à Couffé - Bar - Grillades

Sélectif Ring championnat de France

Le Cyno Ring Club Couffé organise un **Sélectif Ring** du Championnat de France **les 22 et 23 avril 2017** à la Veillarderie à Couffé (44).

Entrée gratuite, bar et restauration rapide sur place tout le weekend. **Balade moto** et **concert Rockabilly** (entrée gratuite) le samedi 22 avril 2017. Un repas est proposé le samedi soir sur réservation pour 15 € (Pierrick MOY au 06 22 44 67 93 ; Site : cynoringclubcouffe.fr).

Le Sélectif du Championnat de France, c'est quoi ? Le travail en Ring se déroule sur des terrains aménagés et fermés. Le Ring comporte trois parties distinctes : exercices de saut, exercices d'obéissance (plat) et exercices de mordant (sportif). Au plus haut niveau de compétition, « le Ring 3 » on commence par les sauts, la haie aller/retour à 1,20 m, la palissade aller/retour à 2,30 m et le saut en longueur à 4,50 m, puis par les exercices d'obéissance, une suite en laisse, une suite sans laisse muselée, des positions à distance, une absence du maître assise ou couchée, des différents rapports d'objets et l'envoi en avant.



La partie mordante comporte des attaques lancées avec bâton (face, fuyante), une défense du maître, la recherche de l'homme assistant et la garde d'objet.

Les 30 meilleurs chiens de chaque groupe (la France étant séparée en 8 groupes) **peuvent participer aux Sélectifs**. Les Sélectifs sont trois concours, sous trois jurys différents nommés par la Société Centrale Canine, qui se disputent dans chaque groupe. Ces trois jurys passent dans les 8 groupes.

Les 26 meilleures moyennes sont qualifiées pour la Finale.

Association ADSB Don du sang

Don du sang



L'ADSB (Association pour le Don de Sang Bénévole) organise le **jeudi 4 mai de 16h à 19h30** une **collecte de sang** à la salle polyvalente de Couffé.

Un espace enfants est prévu.

Tant que les maladies ne prennent pas de vacances, donnez votre sang...

Pour tout renseignement :

EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62

www.dondusang.net

Concours de palets

L'association « Les Palets coufféens » organise le **samedi 6 mai** au terrain de foot de la Roche à Couffé, un concours de palets.

Matin dès 9h30 : en individuel - Après-midi dès 14h30 : par équipe

Restauration sur place le midi - bar.

Expo peintures pour la fête des mères

L'association le VASE organise pour la fête des mères, une **exposition de peinture du 24 au 28 mai 2017**.

Ainsi toutes les femmes artistes ou simplement amoureuses de la peinture peuvent venir s'associer à nous.

Nous vous invitons à nous contacter pour plus d'informations par notre adresse e-mail levaseassociation@gmail.com

Le thème : mère et enfant.

Une artiste de renom, Solange SOLANGE, nous fera l'honneur d'y participer.

Aussi, nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de notre première édition de la journée de la femme qui a eu lieu le samedi 11 mars.



Le vide-grenier de l'APE Ecole Hugues-Aufay

Dimanche 21 mai 2017 sur le parking de la salle des sports.

Restauration et structure gonflable. Inscriptions et renseignements au 06.44.29.99.64 ou videgreniercouffe44@gmail.com



La Fête de la musique à Couffé

Eh non, l'Art à Tatouille et leurs amis ne vous laissent pas tomber cette année !

Mélomanes, festoyeurs ou simples curieux, nous vous attendons **vendredi 2 juin à partir de 20h** dans le **centre bourg de Couffé** pour battre la mesure et taper du pied toute la soirée.



Sur place vous trouverez bien sûr de quoi vous nourrir et vous désaltérer. Si certains se sentent l'âme à la musique, n'hésitez pas à contacter S. Dugué au 06.61.80.30.98 pour ajouter votre nom à la programmation. Musicalement vôtre, les Tatouilleux

La marche gourmande (15^e anniversaire)

Dimanche 4 juin, organisée par le Comité de Jumelage de Couffé : **départ entre 11h30 et 13h00** à la salle polyvalente, circuit tout terrain, chacun à son rythme, tout en dégustant un délicieux menu, dans une ambiance très conviviale.

Inscriptions sur réservation, tarifs : 16 € par adulte ; 9 € jusqu'à 12 ans. Pensez à vous munir de gobelets réutilisables.

Réservations du 8 au 28 mai 2017 au 02 40 96 50 97 (de 18h à 21h) ou par courrier à Mme Annie Ménoret - 8 rue des Marronniers - 44521 COUFFÉ. Chèque à l'ordre du Comité de Jumelage de Couffé (il n'y aura pas de remboursement après inscription, sauf si le problème incombe à l'organisation).

(fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la commune de Couffé www.couffe.fr dans la rubrique « le journal des associations »).



Soirée Roumanie



Fête de l'Europe inter-comités de jumelage le **vendredi 12 mai 2017 à Drain**, salle des Loisirs.

Dîner roumain - documentaire - intervenants roumains - folklore - exposition.

Réservations auprès de Noël Chenouard pour le Comité de Jumelage de Couffé au 06 26 51 07 45.

Tarifs : 18 € / adulte et 8 € / enfant.

Séjour à Wellow (Angleterre)



Organisé par le Comité de Jumelage

Du jeudi 25 mai 2017 (au matin) **au dimanche 28 mai 2017** (dans la nuit du dimanche au lundi).

Tarif : 180 € par adulte et 140 € par enfant jusqu'à 15 ans. (+ Carte adhérent 6 € par famille). Le paiement par chèque vacances est accepté. Programme :

- jeudi 25 mai : soirée dans les familles ;
- vendredi 26 mai : journée à Whitchurch, visite de l'entreprise Bombay Sapphire (production de gin), découverte d'une plante permettant la fabrication de la soie ;
- samedi 27 mai : journée dans les familles et soirée à la salle de Wellow.

Si vous êtes intéressés par ce séjour, merci de contacter **Sonia DUPAS** au **06.81.04.95.65**. (Nombre de places limité avec priorité aux adhérents).

Séjour à Bogel (Allemagne)

Le Comité de jumelage organise un séjour en Allemagne à **BOGEL du jeudi 28 septembre au lundi 02 octobre 2017** à l'occasion du « HEIMAT DANKE FEST » (fête des semailles).

Le Comité de jumelage sera représenté par une délégation. A cet effet, nous invitons les personnes qui seraient intéressées par ce séjour à **se faire connaître auprès de Daniel PAGEAU** au **06.11.81.88.25**. A l'occasion de cette fête, les personnes qui souhaiteraient exposer leurs créations (art plastique, déco, crochets, broderies, etc.) y sont également invitées pour participer au marché artisanal de la commune. L'organisation du séjour sera programmée ultérieurement en fonction du nombre de participants.

Un livre sur Couffé à mettre dans votre bibliothèque !

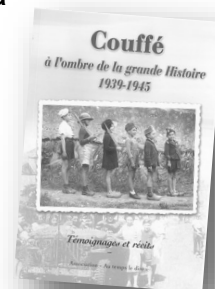
L'association du patrimoine "Au temps le dire" a édité en 2007 un **livre intitulé "Couffé à l'ombre de la grande Histoire 1939/1945"**.

Si de nombreux Coufféens le possèdent, les nouveaux arrivants n'ont pas connaissance de cet ouvrage de plus de 400 pages.

C'est donc à vous, nouvellement arrivés dans notre commune, que les membres de l'association font part de ce livre avant que la réédition ne soit épuisée.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune www.couffe.fr à la rubrique « le journal des associations » (bas de page d'accueil du site), afin d'en découvrir ses première (aperçu ci-dessus) et quatrième de couverture.

Vous pouvez vous l'approprier au tarif unique de **21€** près du responsable de l'association au 02 40 96 54 21, mais aussi dans le bourg au café-tabac-presse M. Beaufretton et à l'épicerie chez M. Anizon. D'autres lieux de vente sont mentionnés sur le site internet. A découvrir sans modération ! Patrimonialement vôtre.



Vie intercommunale

Relais assistant(e)s maternel(le)s

« Arc en Ciel »

Marie-Anne JUTON a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mars 2017. Elle occupait le poste de responsable RAM depuis la création du SIVOM en 2002. Audrey DELAUNE, Educatrice de Jeunes Enfants, la remplace depuis cette date.



De gauche à droite : Pierre-Marie RIGOIS, 1^{er} Président du SIVOM, Marie-Anne JUTON, responsable RAM, Anne-Marie CORDIER, Présidente du SIVOM.

La Compa



Transports scolaires 2017/2018 :

bientôt les inscriptions

Comme chaque année, avant les vacances d'été, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)* prépare activement l'organisation du transport des élèves pour la prochaine rentrée.

Quelques dates à retenir :

→ Du 1^{er} mai au 15 juin 2017 : inscription et réinscription, 2 possibilités :

- ✓ en ligne sur le : <http://sedeplacer.loire-atlantique.fr>
- ✓ ou à la mairie (à la COMPA pour les Anceniens – à la Maison de l'Enfance de Mésanger pour les Mésangéens)

A noter : une réunion d'information se tiendra à la COMPA le jeudi 11 mai, à 20h (ouvert à tous).

Après le 31 juillet 2017 : aucune modification de circuit ni de création d'arrêt supplémentaire, une pénalité de 20 € est appliquée pour les réinscriptions tardives. Les réinscriptions tardives perturbent l'organisation des circuits (ex : modifications de circuits, ...).

→ Du 23 août au 2 septembre 2017 (dernier délai)
En mairie (à la COMPA pour les Anceniens – à la Maison de l'Enfance de Mésanger pour les Mésangéens) :

- ✓ **Retrait du titre de transport.** Il est à présenter dès le premier jour de la rentrée ;
- ✓ **Consultation des circuits.**

A noter, le règlement intérieur des transports scolaires rappelle notamment que :

- ✓ pour l'utilisation régulière de 2 circuits (ex : assistante maternelle, garde alternée, grands-parents, ...) : tarif majoré unique à 120 % du tarif normal (garantie d'une place à l'année dans les 2 circuits),
- ✓ le port du gilet jaune est **obligatoire** (article 3.2 du règlement départemental de transport scolaire de Loire-Atlantique et l'article IV.1 du règlement intérieur des transports scolaires de la COMPA). Un exemplaire est fourni à chaque élève lors de la première inscription. Visible de jour (couleur jaune) comme de nuit (bandes réfléchissantes), le gilet s'inscrit dans la politique globale du Département en matière de sécurité. L'habillage des cars en jaune, l'aménagement des points d'arrêt sont autant d'actions menées pour la sécurité des déplacements des élèves.
- ✓ tous les cars sont équipés de ceintures de sécurité. Le port de la ceinture est obligatoire (code de la route),
- ✓ les circuits peuvent être modifiés ou supprimés lors d'intempéries, de grèves, d'incidents ou de travaux (des événements exceptionnels qui ne peuvent donner lieu à un remboursement),
- ✓ l'inscription constitue un engagement pour l'année scolaire complète,
- ✓ la présentation de la carte de transport est obligatoire à la montée du car,
- ✓ le paiement de l'année scolaire s'effectue en 2 fois (un acompte et un solde) auprès de la Trésorerie d'Ancenis (novembre et mars). Optez pour le prélèvement automatique !

Alerte SMS Transports scolaires : travaux, intempéries, retards... pour être informé, abonnez-vous ! Rendez-vous sur www.pays-ancenis.com (inscription gratuite).

*La COMPA gère les transports scolaires par délégation du Département de Loire-Atlantique.

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50 201 - 44 156 ANCENIS
Cedex - 02 40 96 31 89 - www.pays-ancenis.com



Eco R'Aide 2017 : les inscriptions sont lancées !

La 8^e édition d'Eco R'aide se prépare et s'agrandit... Cette année, l'évènement sportif et éco-citoyen organisé par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), en partenariat avec le SIVOM de Ligné, se déroulera sur les communes du secteur de Ligné du mardi 4 au jeudi 6 juillet.



Nouveauté 2017 : des sensations encore plus fortes ! Au programme : descente en rappel, tyrolienne, tir à l'arc, VTT, canoë... ainsi que des épreuves éco-citoyennes (tri basket, quizz déchets...). Deux équipes supplémentaires rejoindront l'aventure Eco R'Aide. Au total, 72 jeunes de 13 à 17 ans, répartis sur 18 équipes, sont attendus pendant 3 jours pour aller à la conquête des trophées ! Côté campement, esprit convivial et bonne humeur seront assurés avec : les repas en commun, les veillées, la soirée surprise... Une fois de plus, les organisateurs ont concocté un programme réjouissant pour les équipes !

Pour participer, il suffit de constituer son équipe de quatre membres, filles et/ou garçons et être nés entre 2000 et 2004.

Inscrivez-vous dès le 10 avril !

Places limitées à 18 équipes de 4 personnes

Coordonnées des structures jeunesse à contacter :

Secteur d'Ancenis

- ✓ Ancenis : Service Enfance Jeunesse - Mairie d'Ancenis
Tél. : 02 40 83 87 07
- ✓ Mésanger : Foyer des jeunes - 85 rue Cornouaille
Tél. : 02 40 83 38 60

✓ Vair-sur-Loire : Service Enfance Jeunesse - 4 rue de la Boule d'Or (Saint-Herblon) - Tél. : 02 40 83 00 70

Secteur de Ligné

- ✓ SIVOM Ligné : 92 rue des Chênes - Ligné (adresse postale) / rue du stade - Ligné (adresse du local)
Tél. : 02 40 77 01 94 ou 06 23 30 07 59
- ✓ Couffé : Local jeunes - 12 rue du Général Charette de la Contrie
Tél. : 02 40 96 57 89 ou 06 59 09 49 33

Secteur de Riaillé

- ✓ SIVOM de Riaillé : Foyer des jeunes
Tél. : 02 51 71 07 25 ou 06 30 28 43 85

Secteur de Saint-Mars-la-Jaille

- ✓ SIVOM Saint-Mars-la-Jaille : Pôle Enfance Jeunesse - 18 rue H. de Cossé de Brissac - Tél. : 02 40 97 37 29 ou 06 68 41 43 40

Secteur de Loireauxence

- ✓ Loireauxence : Pôle Éducation Enfance Jeunesse
182 Rue du Maréchal Foch (Varades) - Tél. : 02 30 25 10 01
- ✓ Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire : Service Enfance Jeunesse
Tél. : 06 84 40 43 81

Biblio'fil : les bibliothèques s'organisent

L'an prochain, les habitants du Pays d'Ancenis pourront emprunter leurs livres, revues, CD et autres DVD dans les 26 bibliothèques du territoire.



Un service qui nécessite des préparatifs importants pour le réseau Biblio'fil. Le point sur les étapes...

Petit à petit...

Depuis la prise de compétence Lecture publique en juin 2014 :

Juin 2015 : choix du nouveau nom pour le réseau des bibliothèques « Biblio'fil en Pays d'Ancenis »,

Septembre 2015 : sortie de la nouvelle plaquette d'animations (2 par an),

Fin 2016 : mise à niveau informatique d'une vingtaine de bénévoles volontaires par l'Espace multimédia du Pays d'Ancenis,

2016/2017 : définition des modalités de fonctionnement : circulation des documents, tarification du service...

Cette année, les bibliothèques s'équipent du nouveau logiciel commun de gestion des emprunts/retours de documents. Objectif : permettre aux bibliothécaires d'avoir la visibilité sur l'ensemble du fond documentaire du territoire. Durant la phase d'installation du logiciel et des formations, **14 bibliothèques fermeront leurs portes au public du dimanche 23 avril au lundi 1^{er} mai (inclus) : Ancenis, Vair-sur-Loire (Anetz), Loireauxence (Belligné, La Chapelle-Saint-Sauveur), Bonnoeuvre, La Roche-Blanche, Le Cellier, Ligné, Mésanger, Maumusson, Mouzeil, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille et Trans-sur-Erdre.** Les 12 autres seront équipées du logiciel dans un second temps (dates communiquées ultérieurement).

Et demain ?

Au 1^{er} semestre 2018, les habitants pourront emprunter livres, CD, DVD, revues, liseuses... dans toutes les bibliothèques grâce à une carte d'accès unique. Un portail internet dédié permettra au public de consulter son compte lecteur, le catalogue des documents disponibles, les informations pratiques, les actualités et le programme d'animations de toutes les bibliothèques. Les abonnés Biblio'fil pourront aussi gérer directement leurs réservations de documents.

Toute l'actualité des bibliothèques sur www.pays-ancenis.com et sur la page Facebook de la COMPA (COMPA44150)
Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50 201
44 156 ANCENIS Cedex - Tél. 02 40 96 31 89

Restos du cœur Ancenis

Comme chaque année, les Restaurants du Cœur poursuivront leur action cet été.

La campagne d'été commencera le 10 avril et se terminera le 31 octobre.

Les inscriptions et la distribution alimentaire auront lieu le mardi de 9h à 11h toutes les semaines, sauf en juillet et en août où elles se dérouleront tous les 15 jours.

Pour les travailleurs en situation de précarité qui ne pourraient se présenter le mardi en raison de leurs horaires de travail, l'accueil, les inscriptions et la distribution alimentaire seront assurés le lundi de 18h à 19h tous les 15 jours à partir du 10 avril.

Si vous êtes en situation difficile, les Restaurants du Cœur peuvent vous aider. Des bénévoles seront à votre écoute aux jours et horaires précisés ci-dessus.

Merci d'apporter les pièces justificatives concernant votre situation de famille ainsi que les documents attestant de vos ressources et de vos dépenses.

SSIAD

En fin d'année 2016, l'ACAMD, service de soins infirmiers à domicile, a fait peau neuve.



En effet, les locaux, situés au 2^e étage de l'EHPAD Saint-Pierre de Ligné, ont été modifiés. Deux bureaux administratifs ont été créés et l'ensemble des locaux a été repeint. Ces frais ont été pris en charge par le SIVU Marli, propriétaire des locaux.

Ces aménagements permettent de meilleures conditions de travail pour les soignants et pour le personnel administratif. Les locaux n'avaient pas eu d'amélioration depuis l'ouverture en décembre 1999.

Les usagers pris en charge par le SSIAD ont pu venir voir ces locaux qu'ils ne connaissaient pas lors d'un après-midi « porte ouverte » et goûter.

Le SSIAD continue d'innover et changera bientôt de logo.

Il propose toujours la location, aux adhérents à l'association, pour les personnes en fauteuil roulant d'un véhicule TPMR sans chauffeur. Contacter le SSIAD pour plus de renseignements.

Pour rappel, l'ACAMD intervient au domicile des patients afin de les aider pour les soins d'hygiène sur les 4 communes : Couffé, Ligné, Le Cellier et Mouzeil. Les aides-soignantes interviennent pour 32 patients : 30 personnes âgées et 2 personnes âgées de moins de 60 ans porteuses de handicap.

ACAMD, SSIAD de Ligné, 98 rue des Marronniers, BP 10, 44850 LIGNE - a.c.a.m.d@wanadoo.fr ou 02.51.12.26.04.

Opération Toutes Pompes Dehors

« En mars 2016, ce sont près de 65 tonnes de chaussures usagées représentant un montant de 30 000 € qui ont été collectées au sein des communes, avec le soutien de nombreux bénévoles.

30 jeunes malades du cancer et suivis au CHU de Nantes ont pu partir en Auvergne à la Bourboule et ont bénéficié de ce formidable succès quant au volume collecté.

Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette formidable initiative solidaire au profit de ces jeunes malades ».



En 2017, la **collecte de chaussures usagées mais portables** se déroulera donc **du 18 MARS AU 2 AVRIL 2017 dans les points de collectes habituels ; à Couffé : route de Mouzeil à 50 m de la Boucherie.**

Création d'une association de gym

Devenez bénévoles du futur club de gymnastique.

Depuis de nombreuses années, l'animation sportive départementale propose sur Saint-Mars-du-Désert des cours de gymnastique qui s'adressent à un public âgé de 8 à 14 ans.

Fort de son succès, avec plus de 40 jeunes inscrits, le Département et le Comité Départemental de Gymnastique Sportive souhaitent créer un club de gymnastique sous la forme d'une association afin que cette activité se pérennise sur votre territoire.

Pour ce faire, ils ont besoin de bénévoles pour :

- ➔ La gestion administrative et financière de l'association en lien avec le comité Départemental.
- ➔ L'animation du club : mise en place, organisation d'activités les mercredis et vendredis en lien avec l'animation sportive du Département.

Le Département et le Comité Départemental de Gymnastique Sportive vous invitent à une réunion d'information et un temps d'échange :

Vendredi 19 mai à 19h15 au complexe Le Morvan (salle du haut) à Saint-Mars-du-Désert.

Possibilité de se présenter à 18h30 pour assister à une partie du cours de gym, niveau confirmé.

Information auprès de Philippe Lacroix, éducateur sportif.

Tél. 06 86 07 95 24 - philippe.lacroix@loire-atlantique.fr



Infos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02.40.96.50.05

Fax 02.40.96.57.14

mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h

Mardi-Mercredi-Jeudi 9h-12h30

Vendredi 9h-12h et 14h-17h

Samedi 9h-12h

Permanences des élus :

Les demandes de RdV sont à effectuer à l'accueil au 02 40 96 50 05

- Martine CORABOEUF, Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARD adjoint bâtiments - urbanisme - travaux - voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUET adjoint finances - ressources humaines - agriculture environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOAL adjointe affaires scolaires - restaurant scolaire rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Josiane BOIZIAU adjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARD, adjoint animations culturelles - bibliothèque - sport vie associative, reçoit sur RDV

Adresses courriels des élus :

- Maire : martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints : bertrand.richard@couffe.fr lcoquet152@orange.fr
sylvie.lm63@gmail.com josiane.boiziau@couffe.fr
eric.soulard@couffe.fr
- Conseillers délégués :
sylvie.lecomte@couffe.fr (accessibilité, sécurité, contentieux)
pascal.robin@couffe.fr (environnement, sentiers)

Bibliothèque municipale

14 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Horaires en avril-mai 2017

Les mercredis de 16 h 00 à 17 h 30

Les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30

Les dimanches de 11 h 00 à 12 h 30

Prochain Couffé-Info

n°319 JUIN - JUILLET - AOÛT 2017

Date limite de dépôt des articles :

avant le 1^{er} MAI 2017

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email
à mairie@couffe.fr

État Civil

NAISSANCES

IRAEGUI Clémence

Le 22 janvier 2017

BILLARD Bastien

Le 9 février 2017

GARNIER Léane

Le 16 février 2017

DANILO Mael

Le 5 mars 2017

JAHAN Louise

Le 10 mars 2017



DÉCÈS

CHAUVEAU née DAVID Juliette
Le 1^{er} février 2017

Urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables Demandes déposées en janvier-février

HUBERT Pierrick

Extension habitation (garage) - la Pauvardière

PERROUIN Damien

Construction habitation - 348 les Mazeries

DUPRE Guenael

Extension habitation - 15 la Bitière

SOULARD Eric

Extension habitation (garage) et modif façade - 552 les Mazeries

SCP GAUTIER

Modification façade atelier de menuiserie - 12 rue du Château

DEVALET Cyril

Construction préau - 45 la Bézinière

COUE Nicolas

Serre de jardin - 120 rue des Pressoirs

EARL les Giroflées

Création d'un plan d'eau - la Rivière

RETIERE Samuel

Construction terrasse - 72 rue des Pressoirs

FERRON Julien

Modification de façades (ouvertures) - 83 la Bézinière

ROUSSELIERE Wilfried

Construction habitation - la Tessaudière

MINAULT-RICHARD Dominique

Extension habitation - la Tessaudière

RICHARD Bertrand

Construction garage - la Tessaudière

MELUC Vincent

Extension habitation, réfection façade annexe et construction garage - 43 rue de la Vallée du Hâvre

DEBARRE Thibault

Construction habitation - la Pinetière

CHETANNEAU Régis

Extension habitation - 6 impasse de la Réunion

CLOUET Fabian

Construction habitation - les Thivières

LE MINEUR Benoît

Extension habitation - 187 la Roseraie

Infos pratiques diverses

Services d'urgence

- Médecin 15 (SAMU)
- Pharmacie de garde 3237
- Défibrillateur à la mairie..... (côté mur)

Infirmiers

- Mmes Sylvie LEHY 02.40.83.65.12 ou 06.87.87.99.75 et Christelle OUARY 06.67.51.05.50, infirmières à domicile
Permanence au 6 place St-Pierre de 8h à 8h15 :
Lundi-mardi-mercredi et vendredi sans rendez-vous
Jeudi et samedi avec rendez-vous.
- Mme Mélanie DUPAS-MONTAGNER et M. Jérôme MONTAGNER, infirmiers à domicile 24/24 au 07.85.36.12.05.
1 rue du Stade à Couffé
Permanence au cabinet sur RdV du lundi au samedi : 7h-9h
- Centre de soins infirmiers Ancenis 24h/24h 02.40.83.02.98
- A.C.A.M.D. (soins à domicile) 02.51.12.26.04

Relais Poste de Couffé

- Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02.40.96.50.89
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - M. Yannick BERNARD - 02.40.96.55.87
- Echo d'Ancenis - Mme Véronique BENOIT - 06.23.41.40.13

Enfance

- Puéricultrice : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02.40.77.06.70
Permanences, consultations et vaccinations des nourrissons uniquement sur rendez-vous.
- R.A.M. (relais assistantes maternelles) - "Arc-en-ciel" du SIVOM - 02 40 25 40 10 - Animatrice : Audrey DELAUNE
Permanence au Restaurant scolaire de Couffé,
2^e mardi du mois de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
- Halte-garderie "Les Lucioles"
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier
02.40.25.31.88 : Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 17h
Maison de l'enfance à Couffé - lundi et vendredi de 9h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) : 06.34.04.44.43
- Accueil périscolaire : "Les Galipettes" rue de Bogel
02.40.83.14.49 ou 06.19.22.01.99
Directrice : M^{me} Françoise BOURGEOIS
Lundi, mardi, jeudi et vendredi (et mercredi matin)
de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 19h

Social

- C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
téléphone 36 46 du lundi au vendredi de 8h à 17h
Espace Corail - 26 place Francis-Robert à Ancenis :
Lundi mercredi vendredi de 9h-12h / 14h-16h
(fermé pendant les vacances scolaires)
- M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail
30 place Francis-Robert - 2^e étage - 06 87 60 60 62
Lundi : de 9h à 12h sans rendez-vous
l'après-midi sur rendez-vous
- Transport Solidaire « Pilot'Ages »
Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) - www.caf.fr Espace Corail – 28 place Francis-Robert à Ancenis
Téléphone : 0 810 25 44 10 (accueil téléphonique personnalisé de 9h à 16h du lundi au vendredi)
Le lundi et le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h (sans rendez-vous) ; le 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 13h30 à 16h (sur rendez-vous au 02.51.83.44.25)
- A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous)
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au 02.40.88.29.19
Agence ADT :
7 rue Saint Laurent - 44130 Blain - 02.40.79.89.76
24 route de Nantes - 44170 Nozay - 02.40.51.91.17
adt@aideadomicilepourtous.org
www.aideadomicilepourtous.org
- Assistante sociale - Mme COLLIN - 02.40.77.06.70
235 rue des Acacias à Ligné
Mairie de Couffé - 1^{er} lundi du mois sur RDV au 02.40.77.06.70
- Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile
06.51.07.29.80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile
- Conciliateur de justice : permanences sur RDV
mairie du Cellier au 02.40.25.40.18

Habitat

- A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Centre d'Information sur l'Habitat - 6 rue de l'Arche Sèche
44000 NANTES - 02.40.89.30.15
ANCENIS : 2^e et 4^e jeudis de 14h à 16h30 - Espace Corail
30 place Francis-Robert – 02.40.89.30.15
LIGNÉ : 3^e mercredi de 14h à 16h30 - 43 rue du Centre
Tél. 02.40.77.04.68
NANTES : du lundi au vendredi (sauf mardi matin)
9h-12h30 13h30-17h / Sur RDV de 17h à 18h
et le samedi matin
- C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02.40.35.45.40 - www.caue44.fr

Environnement

- DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger
Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles produits de traitement, phytosanitaires...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

COMPA « gestion des déchets » au 02.40.96.43.22

	Ordures ménagères	Sacs jaunes
Zone agglomérée	Tous les lundis	Lundis des semaines paires
Zone rurale	Lundis des semaines paires	Lundis des semaines paires

Lundis des semaines paires (ou report d'un jour si jour férié) :
Lundi 3 avril ; mardi 18 avril ; mardi 2 mai et lundi 15 mai

A noter : sortir les bacs et les sacs la veille (dimanche) au soir. Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.

COUFFÉ

Théâtre ALTHÉA

PROGRAMMATION CULTURELLE

saison
2016
2017



BABY BLUES

Théâtre : soirée Chiffon Rouge destin de femmes

«Baby Blues » ! Alice vient d'avoir un bébé. Au cours de ses nuits sans sommeil, elle cherche des réponses ... convoque sa mère, sa tante, sa sœur, sa grand-mère, avec humour, amour, détermination, tendresse, humanité ... (1h10)

Nous allons à la rencontre de l'écriture de Carole Fréchette, auteure dramatique contemporaine québécoise.

Pièce de femmes. Avec Alice (Lucy Lalaut), sa sœur Agathe (Louise Pellerin), sa mère Armande (Leïla Grandin), sa tante Adèle (Mélanie Cocault), sa grand-mère Antoinette (Michèle Fortunato).

Mise en scène partagée de Victoria Chéné et de Michèle Fortunato. Scénographie, Cléa Beccucci. Lumière, Baptiste Godard. Effets sonores, Léo Guérin. Composition musicale, Lucas Dupuis.

SAM. 8

AVRIL

21 H 00

PASS



Réservations auprès de la Mairie de Couffé au 02.40.96.50.05

Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit



LE FESTIVAL

L'association Loisirs et Culture de Couffé organise son festival de fin d'année. L'occasion pour vous de découvrir les différents ateliers de danse, chant, musique et théâtre sur scène.



En JUIN :

SAM. 10 20 H 00

DIM. 11 15 H 00

